



CLUB DE VOILE MONTCEAU-BLANZYZY

Assemblée générale Club de voile Montceau Blanzzy

Samedi 27 janvier 2024, le club de voile Montceau-Blanzzy (CVMB) tenait son assemblée générale à l'EVA de Blanzzy.

Après avoir remercié pour leur présence les représentants de la CCM, des communes de Blanzzy, Montceau et Saint-Vallier, du comité départemental de voile, du yacht-club Creusotin ainsi que les nombreux licenciés présents, Jean-Paul Henry président, est revenu sur une année 2023 particulièrement riche et intense.

Les rapports présentés font apparaître une stabilité du nombre de licenciés et une situation financière saine qui permettra de continuer à réaliser des investissements en 2024.

Sur le plan sportif, 8 régates ont été organisées par le CVMB sur le lac de la Sorme dont deux en ligue Bourgogne Franche-Comté, catamaran de sport. Deux compétiteurs du CVMB se distinguent au niveau régional 1^{er} Roger Veaux champion 2023 et 2^{ème} Bernard Bouzerand, mais aussi dans des régates au niveau national disputées à Bordeaux et à Carnac.

Des régatiers qui, cette année encore, portent haut les couleurs du club de voile Montceau / Blanzzy et de notre belle région !

Mais aussi pour les licenciés du club, des séances de formation et de navigation ont été organisées à la Sorme d'avril à novembre.

Enfin, le club a participé activement à l'organisation de l'Open voile de Saône-et-Loire qui se déroulait cette année à Torcy, manifestation qui a réuni **120** personnes dont **45** compétiteurs, et de nombreuses personnalités de notre département.

Jean-Paul Henry a ensuite mis en exergue l'aboutissement en 2023 de **deux grands projets** importants pour le club et le développement de la pratique de la voile en Saône-et-Loire :

-Le remplacement du moteur thermique du bateau de sécurité par un moteur électrique évitant toute pollution du lac de la Sorme ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques.

-Le recrutement par le CDV 71 d'un **moniteur de voile breveté d'état**, mis à la disposition des cinq clubs du département, ce qui permet l'organisation de stages de voile dans le cadre scolaire et de centres aérés. Grâce à la municipalité de Blanzzy, une centaine d'élèves de cette commune ont pu découvrir et s'initier à la voile sur le plan d'eau du Plessis, pour le plus grand plaisir des élèves et des enseignants. Une nouvelle session se fera à partir du 1^{er} mars.

Pour 2024, toutes les conditions sont réunies pour encadrer les enfants, et leur faire découvrir une activité

très formatrice et porteuse de valeurs humaines fortes.

Contact sur le site internet du club: <https://cvmb71.wixsite.com/voilemontceaublanzy>

Les représentants des collectivités ont tous souligné le climat positif et constructif de cette assemblée générale, à l'image des relations qu'ils ont avec le club. Le CVMB rayonne sur plusieurs communes. C'est une opportunité pour développer les synergies, mutualiser les ressources, les moyens et construire des projets communs. Monsieur Frizot, vice-président de la Communauté Urbaine en charge du cycle de l'eau, a développé les enjeux et les contraintes liés à la protection de la ressource en eau de la CCM. A ce titre, le CVMB, utilisateur des lacs de la Sorme et du Plessis, est complètement concerné.

Pour Mr Michel Fayard, président du Comité Départemental de Voile 71, le CVMB est un club de passionnés, avec une belle activité, sur un plan d'eau exceptionnel. La voile en Saône-et-Loire se porte bien, avec une augmentation du nombre de ses licenciés, 28 régates organisées en 2023, 9 champions de ligue dans les différentes catégories de compétition organisées. Il conclut en rappelant deux grands rendez-vous : Les jeux de Saône-et-Loire organisés par le Comité Départemental Olympique et Sportif du 10 au 13 mai au Creusot et l'Open Voile de Saône-et-Loire qui aura lieu cette année le 21 septembre à Mâcon.

A l'issue de ces échanges fructueux, le président lève la séance et invite les participants à partager le verre de l'amitié.